RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 02375
Numéro SIREN : 439 829 367
Nom ou dénomination : ASTEM

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2021 sous le numéro de dépôt 19769

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	2 888 092	316 657	2 571 435	2 571 435
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	**2 888 092**	**316 657**	**2 571 435**	**2 571 435**
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
En-cours de production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	13 121		13 121	13 840
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	**5 018**		**5 018**	**55**
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**18 139**		**18 139**	**13 895**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	**2 906 231**	**316 657**	**2 589 574**	**2 585 330**

Bilan Passif

Bilan Passif			Du 01/01/2020 Au 31/12/2020	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Capitaux propres				
Capital social ou individuel	(dont versé)	831 000	831 000	831 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves :	- Légale		83 100	83 100
	- Statutaires ou contractuelles			
	- Réglementées			
	- Autres		2 034 912	2 034 912
Report à nouveau			-380 295	-37 850
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			**-11 158**	**-342 445**
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**2 557 560**	**2 568 718**
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour :	- Risques			
	- Charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit			
	- Financières diverses		20 163	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes :	- Fournisseurs et comptes rattachés		10 879	13 705
	- Fiscales et sociales		972	2 908
	- Sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
EMPRUNTS ET DETTES			**32 014**	**16 613**
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF			**2 589 574**	**2 585 330**

Compte de résultat

Compte de résultat		Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
		France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue :	- De biens				
	- De services				123 000
Chiffre d'affaires net					**123 000**
Production :	- Stockée				
	- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges					
Autres produits					
PRODUITS D'EXPLOITATION					**123 000**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stocks (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *				9 241	43 433
Impôts, taxes et versements assimilés				972	16 433
Salaires et traitements					60 535
Charges sociales				609	31 054
Dotations aux :	- Amortissements sur immobilisations				
	- Dépréciations sur immobilisations				
	- Dépréciations sur actif circulant				
	- Provisions pour risques et charges				
Autres charges				180	1
CHARGES D'EXPLOITATION				**11 002**	**151 456**
* Y compris :	- Redevances de crédit-bail mobilier				
	- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				**-11 002**	**-28 455**
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers					
Produits financiers de participation					
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				7	8
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS				**7**	**8**
Charges financières					
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					316 657
Intérêts et charges assimilées				163	
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIÈRES				**163**	**316 657**
RÉSULTAT FINANCIER				**-156**	**-316 649**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				**-11 158**	**-345 105**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		**-2 660**
TOTAL DES PRODUITS	**7**	**123 008**
TOTAL DES CHARGES	**11 165**	**465 453**
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	**-11 158**	**-342 445**

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 2 589 574 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -11 158 euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Conséquences COVID-19

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un éléments clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les impacts sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des normes comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'évènement Covi-19 sur ses comptes.

La société ASTEM est impactée par la crise sanitaire COVID-19 au travers de l'activité opérationnelle de sa filiale. Les conséquences économiques ont été appréhendées par les tests de dépréciation de la participation financière.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Le contexte épidémique lié au coronavirus COVID-19 continue de créer une situation sanitaire incertaine, cependant le niveau des activités commerciales du Groupe a retrouvé un rythme sensiblement équivalent à celui d'avant crise. La société et sa filiales maintiennent les mesures appropriées pour leurs employés et pour répondre aux besoins de leurs clients.
L'évaluation des actifs qui leur sont dédiés ne sont pas remis en cause.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A chaque clôture, un test de dépréciation est effectué sur la valeur nette des titres en fonction de leur valeur d'utilité. Celle-ci est déterminée à partir de la méthode du cash-flow futur actualisé. Lorsque cette dernière est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Sur la base du test réalisé, aucune dépréciation complémentaire n'est comptabilisée.

Créances et dettes :
Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :
La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.
Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.
Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place entre les sociétés du groupe détenues par la société Financière Etoile en date du 30 novembre 2020. Seule la société mère est bénéficiaire de l'économie d'IS générée par la mise en place de l'intégration fiscale. Au titre de l'exercice 2020, aucun impôt n'est comptabilisé et aucun versement d'acompte d'impôt n' a été réalisé à la société mère. Les déficits reportables de la société antérieur à l'entrée dans le groupe sont nuls.

Changements de méthodes :
Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.
Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Engagement hors bilan

Néant.

Etat des immobilisations

Immobilisations		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :	- Sur sol propre			
	- Sur sol d'autrui			
Installations :	- Générales, agencements et aménagements constructions			
	- Techniques, matériel et outillage			
	- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :	- De transport			
	- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :	- Participations	2 888 092		
	- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		**2 888 092**		
TOTAL GÉNÉRAL		**2 888 092**		

Immobilisations		Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
		Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions :	- Sur sol propre				
	- Sur sol d'autrui				
Installations :	- Gales, agencts et aménagt. const.				
	- Techniques, matériel et outillage				
	- Gales, agencts et aménagt. divers				
Matériel :	- De transport				
	- De bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres :	- Participations			2 888 092	
	- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL				**2 888 092**	
TOTAL GÉNÉRAL				**2 888 092**	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	**Montant au début de l'exercice**	**Augment.**	**Diminut.**	**Montant en fin d'exercice**
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GÉNÉRAL				

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	**Dotations**			**Reprises**			**Mvt net des amort. à la fin de l'ex.**
	Différentiel de durée	**Mode dégressif**	**Amort. fiscal exceptionnel**	**Différentiel de durée**	**Mode dégressif**	**Amort. fiscal exceptionnel**	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Filiales et participations

Informations financières Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus										
Filiale (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
SAS ASTEM-RIE	5 058 784	-450 513	57,14	2 888 092	2 571 435			10 812 264	-40 373	
Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.										
1. Filiales non reprises au § A										
a. Françaises										
b. Étrangères										
2. Participations non reprises au § A										
a. Françaises										
b. Étrangères										

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées					
Provisions pour :	- Reconstitution des gisements				
	- Investissements				
	- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires					
Provision Fiscale pour implantation à l'étranger :	- Avant le 01.01.1992				
	- Après le 01.01.1992				
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL					
Risques et charges					
Provisions pour :	- Litiges				
	- Garanties données aux clients				
	- Pertes sur marché à terme				
	- Amendes et pénalités				
	- Pertes de change				
	- Pensions et obligations				
	- Impôts				
	- Renouvellement des immobilisations				
	- Gros entretien et grandes révisions				
	- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					

NATURE DES DEPRECIATIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations					
Immobilisations :	- Incorporelles				
	- Corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- Titres de participations	316 657			316 657
	- Financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL		**316 657**			**316 657**
TOTAL GENERAL		**316 657**			**316 657**
Dont dotations et reprises :	*- D'exploitation*				
	- Financières				
	- Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 831	4 831	
Impôts sur les bénéfices	2 660	2 660	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 095	4 095	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	1 535	1 535	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	**13 121**	**13 121**	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) : - A 1 an max. à l'origine				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) : - A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 879	10 879		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	972	972		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	20 163	20 163		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**32 014**	**32 014**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 866	10 004
Dettes fiscales et sociales	972	2 908
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**10 838**	**12 912**

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 866.40	10 003.80
408000 Fournisseurs Factures non parvenues	9 866.40	10 003.80
Dettes fiscales et sociales	972.00	2 908.00
438000 Organismes sociauxCharges à payer et produits à recevoir	972.00	
438600 Autres charges à payer		2 908.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**10 838.40**	**12 911.80**

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	4 831	4 831
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**4 831**	**4 831**

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	4 831.00	4 831.00
438700 Produits à recevoir	4 831.00	4 831.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**4 831.00**	**4 831.00**

Produits et charges constates d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Charges :	- D'exploitation		
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL			

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	83 100	10.00000	831 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	83 100	10.00000	831 000

Variation des capitaux propres

Rubriques		Montant
Capitaux propres à la clôture de l'exercice antérieur avant affectations		2 911 163
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO		-342 445
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice		**2 568 718**
Variation :	- Du capital	
	- Des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice		
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apport rétroactifs		**2 568 718**
Variation :	- Du capital	
	- Des primes, réserves, report à nouveau	
	- Des "provisions" relevant des capitaux propres	
Contreparties de réévaluations		
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement		
Autres variations		-11 158
Variations en cours d'exercice		**-11 158**
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO		**2 557 560**
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice		**-11 158**
Dont variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice		
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure		**-11 158**

Identité des sociétés consolidant la société mère

Dénomination sociale Siège social	Montant capital	% détenu
SAS Financière Etoile, 45 rue de la Prairie 94120 Fontenay sous bois	13 470 496	100.00

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	6 500
Conseils et prestations de services	
TOTAL	**6 500**

ASTEM

Société par actions simplifiée au capital de 831.000 euros
Siège social : 6-8 rue Panicalé – ZAC de la Gare – 78320 LA VERRIERE
439 829 367 RCS Versailles

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE VALANT ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 MAI 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Le dix mai, à quinze heures,

La société FINANCIERE ETOILE, représentée par son Président, Monsieur François LHOUTELLIER, agissant en qualité d'**Associée unique** et de Présidente de la société **ASTEM** (« la **Société** »), société par actions simplifiée au capital de 831.000 euros, ayant son siège social sis Immeuble Le Vauban – 6-8 rue Panicalé – ZAC de la Gare – 78320 LA VERRIERE, immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 439 829 367.

Après avoir exposé que :

Le cabinet **KPMG SA**, Commissaire aux comptes de la Société a été dûment avisé des présentes décisions.

Ayant à sa disposition les documents suivants dont elle a pris connaissance :

- un exemplaire des statuts à jour de la Société (les « Statuts ») ;
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion de la Présidente et le rapport du Commissaire aux comptes de la Société sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- un exemplaire du courriel de la convocation ;
- un exemplaire du courriel de convocation à l'Assemblée adressée au Commissaire aux comptes de la Société ; et
- l'ordre du jour et le texte des résolutions soumises à l'Assemblée.

A pris ce jour, les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- *Examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, du Rapport de gestion de la Présidente et du Rapport du Commissaire aux comptes,*
- *Approbation desdits comptes,*
- *Affectation du résultat dudit exercice clos le 31 décembre 2020,*
- *Décision, s'il y a lieu, selon les articles L 227-10 et suivants du Code de commerce,*
- *Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales.*

*
* *

Les décisions ci-après ont toutes été adoptées successivement et séparément par l'Associée unique :

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du Rapport de gestion de la Présidente et du Rapport du Commissaire aux comptes, approuve la présentation et le contenu des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils lui sont présentés et qui font apparaître une perte de 11.158 euros.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide que la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sera intégralement affectée au compte « report à nouveau » déficitaire, lequel sera ainsi porté à – 391.453 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 2.557.560 euros au 31 décembre 2020.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'art. 243 bis du Code général des impôts, nous vous précisons qu'aucun dividende n'a été distribué à l'issue des trois derniers exercices.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin de constater l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de convention réglementée au titre du dernier exercice clos de la Société, en prend acte purement et simplement.

QUATRIEME DECISION

Il sera procédé aux formalités de publicité légale.

Tous pouvoirs sont donnés à cet effet au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du procès-verbal de la présente Assemblée, et ce, notamment pour le dépôt au Greffe du Tribunal de commerce de Versailles.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente de la Société, par l'Associée unique.

La Présidente
La société FINANCIERE ETOILE
Représentée par François LHOUTELLIER

L'Associée unique
La société FINANCIERE ETOILE
Représentée par François LHOUTELLIER

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Astem S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Exercice clos le 31 décembre 2020
Astem S.A.S.
6/8 rue Panicalé - 78320 La Verrière
Ce rapport contient 24 pages
Référence : SAN-SM-AP

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Astem S.A.S.

Siège social : 6/8 rue Panicalé - 78320 La Verrière
Capital social : €. 831 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Associé unique de la société Astem S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Astem S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 2 571 435 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe « Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir les perspectives de rentabilité des activités concernées et la réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par la direction générale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous ont été adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette

appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 3 mai 2021

KPMG S.A.



Sylvie Arquetout-Niguet